



Vingt-troisième session
Nairobi, 11–15 avril 2011

**Projet de compte rendu du Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies pour les établissements humains
sur les travaux de sa vingt-troisième session (*suite*)**

- I. Organisation de la session (points 1 à 4 de l'ordre du jour) (*suite*)**
- D. Vérification des pouvoirs des représentants**
1. [À compléter]
- H. Travaux du Comité plénier**
2. [À compléter]
- I. Travaux du Comité de rédaction et adoption des résolutions**
3. [À compléter]
- II. Segment de haut niveau et dialogue sur le thème spécial de la
vingt-troisième session du Conseil d'administration (point 5 à 7 de
l'ordre du jour)**
4. Le Conseil d'administration a examiné les points 5 à 7 de l'ordre du jour à sa première séance plénière, durant laquelle il a entamé le débat général de haut niveau sur ces points de l'ordre du jour. Le débat général s'est poursuivi à ses deuxième, troisième et quatrième séances, le lundi 11 avril et le mardi 12 avril 2011. Un résumé de ce débat établi par le Président du Conseil d'administration figure dans l'annexe [] au présent compte rendu.
5. [À compléter]
- III. Ordre du jour provisoire de la vingt-quatrième session du Conseil
d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette
session (point 8 de l'ordre du jour)**
6. [À compléter]
- IV. Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)**
7. [À compléter]

V. Adoption du rapport de la session (point 10 de l'ordre du jour)

8. *[À compléter]*

VI. Clôture de la session (point 11 de l'ordre du jour)

9. *[À compléter]*

Annexe []

Résumé du débat général sur les points 5 à 7 de l'ordre du jour et du dialogue sur le thème spécial de la vingt-troisième session établis par le Président du Conseil d'administration

I. Débat de haut niveau sur les points de l'ordre du jour 5 à 7

1. Le Conseil d'administration a examiné les points de l'ordre du jour 5 à 7 à sa première séance plénière, le lundi 11 avril 2011, qui a pris la forme d'un débat général de haut niveau sur ces points de l'ordre du jour. Le débat général s'est poursuivi lors des deuxième, troisième et quatrième séances plénières du Conseil, le lundi 11 avril et le mardi 12 avril 2011.

2. De nombreux représentants ont pris pour point de départ le principe qui, à leurs yeux, formait la base de tout débat sur les établissements humains – le droit fondamental à un logement et à un abri décent et à des conditions de vie dignes. Plusieurs représentants ont exposé leurs vues sur les éléments que l'on pouvait souhaiter pour la ville du futur, en particulier la sécurité foncière, l'utilisation des énergies renouvelables, la coexistence pacifique, des logements habitables et des infrastructures adéquates, notamment la fourniture d'eau potable, l'assainissement et l'accès aux services urbains. Plusieurs représentants ont souligné le rôle positif important que jouaient les centres urbains dans la vie économique, sociale et culturelle des pays et des régions.

3. Les obstacles auxquels se heurte cette vision ont été reconnus par de nombreux intervenants. Les villes subissaient la pression constante des changements démographiques, économiques et sociaux, notamment l'exode rural, la proportion de plus en plus élevée de jeunes (augmentation de la population jeune), le vieillissement des populations dans les pays développés, la pression croissante sur les services et les infrastructures, l'expansion urbaine, la multiplication des bidonvilles, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des troubles et conflits sociaux de plus en plus fréquents. La recherche de solutions, notamment la décentralisation de la gouvernance, faisait naître de nouveaux problèmes.

4. Compte tenu des événements récents, plusieurs représentants ont appelé l'attention sur les menaces physiques qui pesaient sur les villes et leurs habitants. Il s'agissait notamment des risques continus liés aux changements climatiques, des inondations dévastatrices survenues au Pakistan, et du séisme et du tsunami qui avaient frappé le Japon et des dommages causés à plusieurs centrales nucléaires du pays. Les représentants du Japon et du Pakistan ont exprimé leur gratitude pour les offres de soutien venues du monde entier et qui illustraient l'importance de la solidarité internationale lorsqu'il s'agissait de traiter des problèmes de cette ampleur. Un certain nombre de représentants ont évoqué le besoin de renforcer la résilience des villes et leur capacité de faire face aux multiples menaces liées aux conditions climatiques, par ailleurs de plus en plus fréquentes.

5. De nombreux représentants ont replacé ces problèmes dans un contexte politique global. Plusieurs d'entre eux ont souligné la pertinence persistante de nombreux aspects des établissements humains pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'Objectif 7 portant sur le développement durable et sa cible visant à améliorer sensiblement, d'ici à 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis. Un représentant, intervenant au nom d'un groupe de pays, a salué les accomplissements considérables réalisés à cet égard et a constaté que les autorités municipales et locales jouaient souvent un rôle essentiel dans la poursuite des objectifs de développement, même si la Réunion plénière de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'était tenue à New York du 20 au 22 septembre 2010, avait montré que certaines régions accusaient un retard important dans la réalisation de plusieurs objectifs.

6. Un certain nombre de représentants ont déclaré que le développement urbain durable s'associait pleinement aux trois piliers du développement durable – le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Un représentant a recommandé que l'on aborde les liens entre ces éléments de façon équitable en appliquant le principe des responsabilités communes mais différenciées et en tenant compte des besoins économiques, sociaux et environnementaux propres à chaque pays. De l'avis de certains représentants, l'amélioration de la planification urbaine pourrait contribuer à l'économie verte, notamment en encourageant l'utilisation efficace des ressources. D'autres représentants ont toutefois prôné la prudence, estimant que le concept d'économie verte devait encore être précisé et développé, en particulier en ce qui concerne l'équité et la réduction de la pauvreté.

7. Dans ce contexte, de nombreux représentants ont souligné que le choix du thème central de la présente session du Conseil d'administration – Instaurer un développement urbain durable en assurant plus largement un accès équitable à la terre, au logement, aux services de base et aux infrastructures – venait au moment opportun et présentait une grande pertinence, et se sont félicités de l'occasion de mettre ces questions sur le devant de la scène. Un représentant a mentionné que, face à des événements imprévisibles et à une réalité dynamique, il convenait de mener ce programme ambitieux au moyen d'une approche évolutive et souple.

8. Un vaste débat s'est engagé sur les moyens de parvenir aux objectifs que recouvrait le thème de la session. De nombreux représentants ont souligné que la coopération et les actions multisectorielles et multipartites étaient nécessaires pour faire face à la complexité des problèmes rencontrés en milieu urbain. De l'avis d'un représentant, le débat international avait évolué, passant du désir de contenir l'urbanisation à celui de mieux s'y préparer. Les représentants ont indiqué un certain nombre de mesures qu'il fallait prendre dans des secteurs particuliers pour améliorer la qualité de la vie dans les zones urbaines. Ils ont mentionné à cet égard les transports et les bâtiments à haut rendement énergétique, la gestion améliorée des déchets solides, les systèmes adéquats d'assainissement, l'eau potable et le développement des infrastructures.

9. Plusieurs représentants ont insisté sur la nécessité de mettre en place un processus de recherche de solutions aux problèmes urbains qui soit ouvert à tous et qui tienne compte des besoins des groupes souvent marginalisés, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les pauvres, et des systèmes de participation permettant à toutes les parties prenantes de se faire entendre.

10. Au cours du débat, on a évoqué à maintes reprises le défi immense que présentait le financement du développement urbain durable dans le cadre de la structure politique globale d'un pays. Un certain nombre de représentants ont entamé une discussion sur les rôles complémentaires que pouvaient jouer les secteurs public et privé en matière de logement, notamment en faveur des groupes à faible revenu, et se sont demandé dans quelle mesure les subventions ou l'octroi de facilités de crédit pourraient améliorer la situation. De l'avis d'un représentant, les politiques internationales axées sur les solutions commerciales en matière de développement du logement et les prêts au développement des infrastructures urbaines risquaient de dévaloriser l'économie rurale et de compromettre la fourniture de logements abordables.

11. De nombreux représentants ont décrit les programmes entrepris dans leur pays pour mettre en valeur l'environnement urbain, améliorer la qualité de la vie dans les villes et fournir des logements aux citadins de plus en plus nombreux. On s'est largement accordé sur la nécessité d'adopter une approche intégrée, employant les compétences et les ressources d'un réseau d'acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et du secteur privé. Les activités prioritaires comprenaient l'amélioration des taudis, la fourniture de logements en faveur des pauvres, la mise en place de services publics et l'accès aux services de base. Plusieurs représentants ont souligné qu'il était essentiel d'élaborer un cadre politique, législatif et réglementaire à l'appui du régime foncier et des droits fonciers et ont présenté les mesures prises en la matière dans leurs pays respectifs. Ces mesures prévoyaient, pour beaucoup, la décentralisation et l'engagement accru des autorités locales. D'autres représentants ont insisté sur l'importance des mécanismes de financement novateurs, adaptés aux besoins économiques et sociaux de chaque pays. Certains ont décrit les mécanismes de financement mis en place pour faciliter la fourniture de logements abordables, comme les fonds nationaux pour le logement. En outre, un certain nombre de pays accordaient une attention accrue au recueil, au suivi et à l'analyse des données en vue d'appuyer les politiques de logement.

12. Plusieurs représentants ont salué les initiatives menées au niveau régional et les ont décrites, notamment la Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain, la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et le développement urbain et la Réunion régionale des ministres et responsables de haut niveau du logement et de l'urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un représentant, intervenant au nom d'un groupe de pays, a appelé ONU-Habitat à travailler en étroite collaboration avec les organismes régionaux compétents en la matière et à leur apporter le soutien nécessaire. Plusieurs représentants ont constaté que la nature de l'urbanisation variait considérablement d'une région à l'autre – en Asie et dans le Pacifique, par exemple, l'urbanisation rapide était allée de pair avec des taux de croissance économique élevés – et que les approches régionales présentaient l'avantage de développer des solutions communes aux problèmes rencontrés. Soulignant l'importance de la coopération internationale, un représentant a décrit les activités menées par l'organisation « Cités et gouvernements unis » pour améliorer la gouvernance et, ce faisant, promouvoir la réalisation des objectifs communs dans le domaine du développement urbain. Certains représentants ont estimé qu'il fallait renforcer la coopération Sud-Sud, notamment au niveau de la diffusion des meilleures pratiques. Plusieurs représentants envisageaient

d'un œil favorable l'extension du concept relativement nouveau de coopération triangulaire, au sein duquel ONU-Habitat jouait un rôle majeur.

13. Le débat sur le rôle d'ONU-Habitat a retenu une grande attention. De nombreux représentants ont loué les efforts déployés par le Programme pour s'attaquer aux problèmes que rencontraient les établissements humains et se sont engagés à continuer d'appuyer ses efforts. Un représentant a mentionné que diverses études avaient conclu que les travaux menés par ONU-Habitat au niveau des programmes étaient pertinents, novateurs et de bonne qualité, et présentaient un bon rapport coût-efficacité, malgré des ressources limitées. Un autre représentant a loué l'initiative d'ONU-Habitat de former de nouveaux partenariats avec le secteur privé.

14. Plusieurs représentants se sont félicités des activités d'ONU-Habitat dans leurs pays et régions, certains appelant le Programme à renforcer ses bureaux régionaux et accroître sa présence dans les pays pour appuyer la mise en œuvre des projets. Un représentant, intervenant au nom d'un groupe de pays, a particulièrement mis l'accent sur l'importance des travaux entrepris par ONU-Habitat dans les pays en développement et a déclaré que le Programme avait un rôle majeur à jouer dans la promotion du renforcement des capacités, l'appui à l'échange des expériences et la promotion des transferts de technologies. Le représentant de la République de Corée du Sud a indiqué que son pays apporterait un appui à ONU-Habitat en mettant à sa disposition son Centre International de formation sur les questions urbaines pour le renforcement des capacités dans la région Asie-Pacifique.

15. De nombreux représentants ont salué l'arrivée de M. Joan Clos au poste de Directeur exécutif d'ONU-Habitat et la direction dans laquelle il entendait orienter le Programme a reçu un large soutien. Beaucoup ont parlé des changements et des ajustements qui avaient lieu au sein d'ONU-Habitat, notamment en ce qui concerne la gouvernance, en vue d'améliorer la transparence, la responsabilisation et l'efficacité, comme demandé dans la résolution 22/5 du Conseil d'administration. On a largement reconnu qu'il était nécessaire de mener à bien la réforme interne et de soutenir le processus d'examen de la gouvernance, dont la troisième phase allait s'achever, et on a loué les efforts fournis par l'équipe chargée de l'examen de la gouvernance. Plusieurs représentants ont invité le Directeur exécutif à accroître l'élan actuel pour mettre en œuvre le plan stratégique et institutionnel et le programme de travail correspondant. Certains représentants ont évoqué les opportunités nouvelles qu'offrait ONU-Habitat alors que le plan stratégique et institutionnel à moyen terme pour la période 2008-2013 touchait à sa fin. De l'avis d'un représentant, le cadre axé sur les résultats constituait un outil important pour orienter la direction d'ONU-Habitat.

16. Le problème constant du financement d'ONU-Habitat et de ses activités a été mis en relief au cours du débat. Plusieurs représentants ont appelé les pays partenaires du développement à assurer le financement adéquat d'ONU-Habitat par le biais de leurs contributions volontaires. Un représentant, intervenant au nom d'un groupe de pays, a salué tous les efforts fournis en vue d'améliorer la prévisibilité du financement et d'augmenter le montant des contributions à des fins générales pour appuyer le plan stratégique et institutionnel à moyen terme. Le représentant du Kenya a encouragé le Directeur exécutif et le Comité des représentants permanents à continuer d'étudier les différents moyens de faire face au perpétuel problème du déséquilibre entre les contributions à des fins spéciales et les contributions à des fins générales à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et le établissement humains. Pour apporter un soutien à cet égard, le Gouvernement kenyan allait augmenter sa contribution annuelle, qui passerait à partir de 2012 de 60 000 à 70 000 dollars. Le représentant du Zimbabwe a indiqué que son Gouvernement s'était engagé à verser 10 000 dollars à la Fondation en 2011, pour rendre hommage à la coopération mutuelle avec ONU-Habitat qu'il avait tant appréciée.

17. De l'avis d'un représentant, ONU-Habitat devrait, compte tenu des problèmes financiers qu'il rencontre, recentrer son attention sur son mandat unique en énonçant clairement les priorités et en se concentrant sur les travaux normatifs, domaine dans lequel le Programme avait un avantage comparatif et pouvait assumer un rôle de chef de file. Pour ce faire, le Programme devait faire preuve de dynamisme, de transparence et de responsabilité, et s'employer de façon plus active à démontrer l'efficacité de ses travaux aux donateurs actuels et potentiels. Un autre représentant a appelé ONU-Habitat à maintenir un équilibre cohérent entre ses travaux normatifs au siège et l'exécution des projets sur le terrain. Un représentant a estimé que le processus de réforme devrait reprendre rapidement, malgré les contraintes financières, et a souligné que l'élaboration de directives stratégiques figurait parmi les activités prioritaires du plan stratégique et institutionnel à moyen terme. Il a attiré l'attention sur les directives sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales (2007) et les lignes directrices concernant l'accès aux services de base pour tous (2009). ONU-Habitat et ses États membres devraient intensifier leurs efforts pour intégrer ces directives dans leurs programmes en tant que stratégies intersectorielles destinées à appuyer la réalisation de l'objectif d'accès aux services de base pour tous.

18. Un débat s'est engagé sur les résultats des réunions récentes présentant un intérêt pour ONU-Habitat et son programme. Plusieurs représentants se sont déclarés satisfaits des résultats de la cinquième session du Forum urbain mondial, qui s'était tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 22 au 26 mars 2010. Un représentant a déclaré que le Forum était un aspect essentiel du Programme pour l'habitat et a vivement invité ONU-Habitat à renforcer la coordination avec Forum. De l'avis d'un autre représentant, les délibérations de la cinquième session avaient mis en évidence que l'accès équitable au logement exigeait de nouvelles approches de la planification urbaine. À cet égard, il était urgent de revoir et reformuler la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000, adoptée par l'Assemblée générale en 1988, pour qu'elle réponde aux priorités et réalités actuelles.

19. Les débats ont également porté sur les manifestations à venir et le rôle qu'ONU-Habitat pourrait jouer dans le programme de ces événements. Parmi les manifestations les plus importantes, figurait la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendrait à Rio de Janeiro du 4 au 6 juin 2012. Plusieurs représentants, notamment un représentant intervenant au nom d'un groupe de pays, ont invité ONU-Habitat et ses partenaires à participer activement à la Conférence, sachant que l'on ne pourrait parvenir au développement durable sans assurer le développement durable des villes. Un autre représentant a noté que le débat qui serait mené à la Conférence sur le cadre institutionnel à l'appui du développement durable pourrait contribuer au processus d'examen de la gouvernance d'ONU-Habitat. Un représentant a fait part de son espoir d'observer une forte présence d'ONU-Habitat à la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendrait à Istanbul (Turquie), du 9 au 13 mai 2011.

20. Plusieurs représentants ont accueilli avec satisfaction le projet d'organiser, en 2016, une troisième Conférence des Nations Unie sur le logement et le développement urbain durable, et ont appelé à un débat constructif en vue de faciliter l'élaboration du programme de la conférence.

II. Dialogue sur le thème spécial

21. [À compléter]
